

CALENDRIER

Mardi 1 ^{er} juin	Conseils de classe de 2 ^{nde} 1 à 16h15 et 2 ^{nde} 2 à 17h30
Mardi 1 ^{er} juin	Temps de prière à 12h et office vespéral avec la maîtrise à 16h30 à la chapelle
Jeudi 3 juin	Conseils de classe des 3 ^e B à 16h15, 3 ^e J à 17h15 et 3 ^e V à 18h15
Lundi 7 juin	Intervention « info ados » en 3e Verte de 10h à 12h
Mardi 8 juin	Temps de prière à 12h et office vespéral avec la maîtrise à 16h30 à la chapelle
Mardi 8 juin	Libération des Terminales après les cours
Mercredi 9 juin	Oraux du DNB en 3e
Jeudi 10 juin	Session de rattrapage PIX au CDI de 13h à 14h pour les 3 ^e
Vendredi 11 juin	Libération des Premières après les cours Intervention mois de l'autre en 2 ^{nde} 2 de 9h à 11h

« Le bonheur, c'est de continuer à désirer ce qu'on possède »

Saint Augustin (354-430)

Infos générales

Régularisation des absences

Les élèves peuvent consulter l'ensemble des dossiers d'absences sur MBN. Toutes les dates d'absence doivent être justifiées par un billet bleu du carnet de correspondance signé par les parents et transmis au bureau de la vie scolaire. Chaque élève doit comparer le récapitulatif de ses absences enregistrées sur MBN avec les billets bleus dans son carnet, et régulariser les absences non justifiées.

Les absences non justifiées avant l'édition des bulletins sont comptabilisées et apparaîtront dans les bulletins sans possibilité de correction.

Toutes les absences antérieures au 25 mai doivent être régularisées avant le 7 juin. Tout retard de justification sera sanctionné.

Tenue vestimentaire

Conformément au Règlement intérieur, les élèves sont tenus de porter une tenue vestimentaire en adéquation avec l'ambiance de travail qui doit régner à l'intérieur de l'établissement jusqu'à la fin des cours.

Bourses lycée pour l'année 2021-2022

Les familles des élèves des classes actuelles de 3^{ème}, Seconde et Première peuvent remplir un dossier de demande de bourse lycée pour l'année suivante. Les informations à ce sujet ont été transmises sur les comptes parents de MonBureauNumérique.

Tous les parents d'élèves de 3^{ème}, de Seconde et de Première (même ceux qui ne demandent pas de bourse) doivent obligatoirement remplir avant le 8 juin le formulaire en ligne transmis sur les messageries des comptes parents MBN.

Spécial Lycée

Fonctionnement du lycée : Rappel

Du 31 mai au 4 juin (semaine B)

- T°1 à T°5 + 2°3, 2°4 et 2°5 : cours en présentiel dans l'établissement.
- 1°1 à 1°5 + 2°1 et 2°2 : élèves à domicile, cours à distance.

Lundi 7 et mardi 8 juin (semaine A)

- 1°1 à 1°5 + T°1 à T°5 : cours en présentiel dans l'établissement.
- 2°1, 2°2, 2°3, 2°4 et 2°5 : élèves à domicile, cours à distance.

Mercredi 9, jeudi 10 et vendredi 11 juin (semaine A)

- 1°1 à 1°5 + 2°1 à 2°5 : cours en présentiel dans l'établissement.

Du 14 juin au 2 juillet

- 2°1, 2°2, 2°3, 2°4 et 2°5 : cours en présentiel dans l'établissement.

En cas de difficulté de connexion à une classe virtuelle, les élèves doivent immédiatement téléphoner au lycée pour se faire aider et pour pouvoir suivre le cours concerné en distanciel.

Examens écrits du 17 juin

Les élèves de terminale pourront accéder à l'établissement à partir de 7h35 et attendront au Meeting avant d'accéder aux salles d'examen.

Les élèves de première pourront accéder à l'établissement à partir de 13h35 et attendront au Meeting avant d'accéder aux salles d'examen.

Pas de demi-pension pour les élèves de 1^{ère} et de terminale.

Spécial Terminales

Parcoursup

Depuis le 27 mai 2021, vous pouvez consulter les réponses des formations à tous vos vœux. Vous recevez les propositions d'admission en continu et au fur et à mesure et devez répondre obligatoirement à chaque proposition reçue dans les délais indiqués. Retrouvez ici tout ce qu'il faut savoir et 10 conseils pour cette phase d'admission principale : https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=conseils_voeux

Fiche de présentation du grand oral

Les fiches de présentation du grand oral ont été distribuées aux élèves. Elles mentionnent les éventuels points de programme non traités en enseignement de spécialité. Ces fiches sont à compléter proprement par chaque élève en indiquant les deux questions préparées pour l'épreuve. Chaque élève doit également faire signer sa fiche par les deux professeurs de spécialité. Cette fiche devra être conservée soigneusement et présentée au jury du grand oral le jour de l'épreuve.

Préparation à l'épreuve du grand oral

Les élèves de terminale sont préparés à l'épreuve du grand oral dans le cadre des cours de spécialité jusqu'au 8 juin prochain. Pour permettre aux élèves de s'entraîner, des séances de préparation supplémentaires seront proposées aux élèves volontaires à partir du 9 juin. Des formulaires d'inscription seront mis en ligne sur MBN d'ici la fin de cette semaine.